

Pour une éthique théologique en tension

Il y a déjà cinquante ans, dans l'espace francophone, un auteur comme Ph. Delhaye en appelait au renouvellement de la théologie morale par une collaboration plus étroite de cette dernière avec l'exégèse et la dogmatique. D'autres théologiens, comme par exemple J. Fuchs ou B. Häring, se sont aussi inscrits dans ce mouvement de renouveau. Vatican II ouvrira des portes avec la constitution pastorale *Gaudium et spes* faisant de l'Eglise l'accompagnatrice de l'être humain dans ses expériences contrastées et le décret *Optatam totius* invitant la théologie morale à se nourrir de l'Ecriture considérée comme l'âme de la théologie.

Les débats post-conciliaires sur la spécificité de l'éthique chrétienne et l'autonomie de la morale allaient cliver le paysage de la théologie morale en deux camps en même temps qu'ils posaient la question de la définition et du statut de la théologie morale. *Veritatis Splendor* en 1993 s'engageait aussi dans ce débat et engendrait un profond malaise parmi les théologiens moralistes : tandis que certains se posaient la question de savoir si l'Eglise était encore « habitable éthiquement » (A. Auer) ou si la théologie morale n'était pas « hors-jeu » (D. Mieth), d'autres s'engageaient dans la défense d'une théologie morale spécifique.

Quinze ans après, quel est le statut de la théologie morale ? D'un côté on assiste à un courant prônant une « rethéologisation » massive de l'éthique (voir en particulier les essais de S. Hauerwas du côté protestant et de T. Engelhardt du côté orthodoxe) ; de l'autre, la théologie, et la théologie morale par conséquent, se voit discréditée dans l'espace universitaire qui tend à lui substituer en bien des lieux les sciences des religions ou l'anthropologie socio-culturelle. Sous la pression conjointe de ces deux sensibilités, le risque est grand alors pour la théologie de se voir exclue des lieux de débat et de réflexion, de se livrer à une réflexion intra-muros purement convictionnelle souvent jugée pré-critique, et de s'isoler ainsi des débats publics et scientifiques, faisant le jeu des tenants de la privatisation des convictions religieuses. Les directives romaines de réserver la théologie à la formation des clercs et des religieux, les laïcs recevant une formation de sciences religieuses, pourraient bien aggraver encore ce risque.

La théologie ne pourra dépasser ce danger que si elle se souvient qu'elle est une réflexion autocritique et donc faillible sur sa propre tradition, qu'elle est appelée à penser et retisser des liens entre ses différents domaines constitutifs (spiritualité, Ecriture, dogme, etc.) dans un dialogue constant avec les cultures et les mondes dans lesquelles elle se vit. C'est donc bien à un jeu de tensions permanent que nous renvoie l'exercice de la réflexion théologique : foi et raison, conviction et argumentation, immanence et transcendance, autonomie et théonomie, charité et justice, Dieu et homme, etc. Vouloir échapper à cette tension constitutive interne qui devrait être aussi caractéristique de la réflexion éthique croyante reviendrait à mutiler la démarche théologique de son ressort fondamental. Dès lors, l'éthique chrétienne, ou « l'éthique commune dans une perspective religieuse » comme le dit Ricoeur, consiste dans la tension permanente entre ces termes et dans l'interprétation de l'un par l'autre. Ce travail de réinterprétation mutuelle ne laisse pas la pensée en repos et débouche aussi sur un travail pratique. Et ne serait-ce pas dans cette dialectique permanente que se jouent le renouvellement et la crédibilité d'une réflexion éthique croyante ?

E. Gaziaux

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Vice-Présiden(e)s : Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Place de l'Université, 9, F-67084 Strasbourg
Alain Thomasset, 128, rue Blomet F - 75015 Paris

Trésorière : Fabienne Daull, 36, avenue Berthelot F - 69007 Lyon

Secrétaire : Karsten Lehmkuhler, Faculté de théologie protestante, Place de l'Université, 9 F - 67084 Strasbourg

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

De l'immoralité de la finance de marché

Le banquier à l'ancienne ne prêtait qu'avec une prudence calculée et sourcilleuse un argent limité car fondé sur des dépôts à lui confiés et dont il ne pouvait mobiliser qu'une partie. La banque, c'est l'argent des autres, n'est-ce pas ?

Or qu'a-t-on vu se développer depuis les années 1990 aux Etats-Unis d'Amérique, puis en Europe, une finance de marché fondée sur un crédit abondant et à faible taux et des pratiques permettant aux banques de sortir de leur bilan des crédits consentis à des personnes à solvabilité douteuse ? Cette sortie ajoute de nouvelles possibilités de crédit grâce à leur transformation en obligations qui sont disséminées dans des produits financiers complexes. Cette opération est appelée titrisation ou ABS (*Asset Back Securities*), soit un titre reposant sur des actifs de crédit. Pour en répartir le risque, on le coupe en tranches de crédit en fonction de leur type : risque de taux, risque d'évolution de la demande, risque de défaillance du propriétaire. Ces dérivés de crédit deviennent des CDO (*Collateralized Debt Obligation*) dans une opération qui retitrisent un pool de créances, c'est-à-dire les recombinent pour les revendre à un prix qui dépend de l'évaluation de leurs risques et de leurs rendements différenciés. Mais l'ingénierie financière va encore plus loin. Elle y ajoute un contrat d'assurance : le *Credit Default Swap* ou CDS. En contrepartie d'une prime, le vendeur de protection s'engage auprès de l'acheteur à le dédommager de tout incident de paiement.

Issus des algorithmes mathématiques des petits génies de la finance, ces produits dits structurés ont alimenté une volumineuse finance de marché (volumineuse car elle dépasse de beaucoup la valeur monétaire des payx eux-mêmes) qui a dopé pendant quelques années les fonds de pension et les produits d'assurance vie sur toute la planète financière, bien au-delà des Etats-Unis.

Que peut dire l'éthicien face à la découverte de tels montages ? D'une part, que tout cela est si compliqué que le banquier de base et même son directeur général ne sait pas ce qu'il vend à un client qui ne sait pas ce qu'il achète. Ce défaut de transparence le rend suspect d'immoralité. D'autre part, s'il considère les origines de l'opération à savoir le débiteur originel, celui qui s'est endetté pour acheter sa maison alors qu'il n'avait souvent ni patrimoine, ni salaire, l'immoralité se confirme. L'escroquerie porte à la fois sur l'économie générale du système et sur le marketing de l'affaire. L'emprunteur ne pouvant fournir aucune garantie, le courtier qui lui vend cette maison sous hypothèque fait miroiter la hausse future de la valeur du bien, alors que le marché de l'immobilier est de nature cyclique. De plus, il lui propose un taux modéré pendant les deux premières années, puis un taux variable pour les vingt huit années suivantes, alors qu'au moment de la vente, ces taux sont particulièrement faibles et ne peuvent qu'augmenter. Mais comme il ne dispose pas de garantie personnelle, il ne bénéficie pas de la prime d'achat. Il est donc sous la prime (*subprime*), avec une décote de 15 à 20% par rapport au prix officiel de la vente. C'est ce type de créance qui est entrée dans le processus de titrisation et de produits dérivés. Même s'il n'en représente qu'une petite partie, il a pollué l'ensemble du système. D'apparence juteuse, ces titres étaient en fait pourris. En effet, vers la fin de l'année 2006, le marché de l'immobilier s'est retourné et trois millions de nouveaux propriétaires en *subprime* ont perdu leur acquisition, tandis que deux ou trois autres millions commençaient à connaître des difficultés de remboursement. Telle fut la cause du déclenchement de la crise financière qui a défrayé la chronique des années 2007 et plus encore 2008 où de nombreuses banques et sociétés d'assurances aux Etats-Unis et en Europe, soit sont tombées en faillite, soit n'ont été sauvées que par rachat ou nationalisation.

Alors que la crise financière connaît encore des soubresauts, la crise économique se déploie atteignant de grandes firmes et leurs sous-traitants tandis que certains attendent et que beaucoup redoutent la crise sociale et politique. Une économie financière est dévoyée de son but en faisant de l'argent avec de l'argent et en parasitant une économie réelle, elle-même détournée de ses fonctions de rémunération du travail pour la satisfaction des besoins fondamentaux de l'humanité.

Hugues Puel

Notre adieu à Christian Duquoc

Le Père Christian Duquoc a quitté ce monde le 28 septembre, à 82 ans, après trois jours d'une maladie que rien ne laissait supposer fatale. Il a mené jusqu'au terme une activité intellectuelle intense que n'avait pas ralenti le temps de la retraite après une carrière de professeur aux facultés de théologie de Lyon et de Genève. Outre une quinzaine de livres marquants, il a multiplié tout au long de sa vie sessions, colloques, conférences et articles sur des thèmes qui portaient surtout sur la théologie dogmatique. Mais son étonnante capacité de lecture et d'assimilation, jointe à l'acuité de son in-

telligence et à son inquiétude devant l'énigme de l'histoire, l'a fait côtoyer les parages de l'éthique. Ce n'est pas un hasard s'il faisait partie de l'ATEM depuis longtemps. Christian Duquoc était très curieux de tout ce que les humains peuvent produire comme œuvres, celles de la philosophie et de la littérature d'abord, mais aussi bien en art et en politique ; et il s'étonnait de ce qui pouvait les faire tant courir et souffrir. Il était trop sensible aux désarrois et aux contradictions de l'homme moderne pour que sa réflexion, aussi rigoureuse fût-elle, se desséchât en spéculations gratuites et se durcît en prises de position péremptoires.

Même s'il n'a pas consacré d'ouvrages à des thèmes de morale, le type de questionnement qui l'habitait avait forcément une dimension éthique puisque, pour lui, la signification ultime de l'histoire humaine, donc de celle de chacun, reste en suspens. Comment alors dégager ce qui permettrait de faire la vérité de l'action, d'y distinguer le bien du mal, le souhaitable et l'intolérable ? Il résistait à l'idée que la révélation chrétienne et, *a fortiori*, les définitions et prescriptions du magistère ecclésial puissent énoncer clairement et universellement les normes prochaines du bien agir et donner le fin mot de la voie à suivre, tant personnelle que collective. Il l'a écrit, par exemple, à propos de la sexualité et de la procréation, mais surtout de la réalité de l'oppression sous ses multiples formes. Quand il parle du mal dont le Christ nous délivre, il s'agit presque toujours des injustices, des servitudes, du travail de la déraison qui sont à l'œuvre dans le monde, et non du péché en ses autres manifestations et conséquences. Parallèlement, l'action de la grâce telle que le Nouveau Testament l'a annoncée et que la tradition doctrinale occidentale l'a explicitée laborieusement, ne semble pas entrer comme une donnée opératoire dans le décryptage théologique de l'histoire et du phénomène chrétien auquel Duquoc s'était attelé particulièrement depuis une vingtaine d'années. Sans doute ces notions lui apparaissaient-elles à la fois trop chargées de sédiments encombrants et devenues trop étrangères aux oreilles de nos contemporains ; or c'est de celles-ci qu'il a eu le souci permanent d'être entendu.

Provisoire, incertain, ambigu, indécidable : ces qualificatifs lui venaient de plus en plus spontanément, jusqu'au colloque qui lui fut consacré en janvier 2008 à Mondorf (Luxembourg) où il donna deux dernières conférences¹. Dans la seconde, il avait touché à la signification inévitablement éthique du Royaume, évoquant l'énigme du mal et de la culpabilité humaine, le procès interminable d'une histoire dont le juge est absent, la signification possible d'un jugement et d'un salut ultimes. Peut-être serait-il pertinent à cet endroit de se demander si la théologie dogmatique ne risque pas de s'essouffler à vouloir interroger aussi loin que possible le sens et la fin de la destinée humaine, quitte à les déclarer « indécidables », si elle ne se conjoint pas les lumières de sa moitié jumelle, la théologie morale, qui s'occupe justement du poids et de la fragilité des actes décidés et accomplis au quotidien, ceux qui font concrètement l'histoire et sur lesquels chacun sera jugé, comme l'humanité toute entière ? S'il ne nous appartient pas de *savoir* comment cela adviendra, c'est à nous qu'il appartient d'*agir* de telle sorte que l'espérance du Règne reste la plus forte.

Faire cette instance située ne vise pas à l'imposer comme la plus ajustée au projet original de Christian Duquoc. Par son décalage, elle veut simplement attirer l'attention sur les articulations nécessaires entre les versants dogmatique et moral de la théologie. L'intérêt d'une œuvre aussi riche en explorations audacieuses que celle qui vient de se clore, est de provoquer des rebondissements et des prolongements. Rien ne lui était plus étranger que la prétention d'énoncer une parole apodictique et définitive sur le pourquoi et le comment du mystère du monde, encore moins sur le mystère de Dieu.

Michel Demaison

Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne

Il est temps de vous informer, pour ceux qui ne le seraient pas encore, de la lancée, comme une grande aventure, du *Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne* au Editions du Cerf.

C'est un peu comme un long pèlerinage maritime qui devra essuyer de nombreuses houles et éviter de non moins nombreux écueils avant d'arriver au port !

Il y a bientôt deux ans, Nicolas-Jean Séd et moi-même avons eu l'idée quelque peu audacieuse d'un nouveau dictionnaire d'éthique qui saurait trouver une place originale parmi les dictionnaires déjà existants. Nous avons alors parié sur l'intérêt d'un lectorat auquel lesdits dictionnaires ne répondent

¹ On peut lire ou écouter les interventions de ce colloque sur http://www.domuni.org/spip.php?rubrique71&id_article=885 ou sur <http://www.espaces.info/spip.php?article> 118

pas complètement, soit parce qu'ils sont de propos nettement philosophiques, soit strictement catholiques, soit encore, vieillissants, compte tenu de l'obsolescence inhérente à certaines notions de l'éthique moderne.

Le plus simple fut alors de vérifier notre hypothèse de travail auprès d'Eric Gaziaux et de Denis Müller, avec qui nous travaillons régulièrement au sein de la petite équipe du comité de rédaction de la RETM. Sur un plan théorique, l'accord fut sans problème. Sur un plan pratique, nous avons, Eric, Denis, Nicolas-Jean et moi-même, travaillé pendant quasi 2 ans afin d'éprouver la faisabilité matérielle du projet. En gros : combien de collaborateurs francophones (non déjà surchargés !) pour 200 entrées ? Nous avons effectué un travail de comparaison des dictionnaires existants avec leurs qualités, leurs lacunes, leurs champs de compétence propres afin de dresser une liste à peu près exhaustive d'entrées stables. Ce fut déjà un long travail comprenant des choix méthodologiques contraignants mais, nous l'espérons, justifiés. Cette étape devait durer un an. Elle a duré, en réalité, presque le double !

Au seuil de l'été dernier, nous avons pris la décision, suffisamment assurés du projet, d'écrire aux collaborateurs potentiels pour voir si l'entreprise les tentait. Les réponses sont encore en train de nous parvenir ! Mais elles sont majoritairement favorables, voire enthousiastes. Ceci ne veut pas dire que nous ne sommes pas en train d'affronter de petites tempêtes ! Vous imaginez bien que les réponses s'échelonnent sur des semaines, voire des mois ! Elles sont totalement pour, totalement contre, à cause de la charge supplémentaire de travail, ou partielles. Bref, quelques sueurs froides !

Le 5 novembre a eu lieu aux éditions du Cerf la première rencontre des auteurs qui pouvaient se rendre disponibles ce jour-là, soit une bonne trentaine. A force de travailler sur un projet, on n'est plus forcément assez objectif pour être capable de le mettre à distance. Nous avons donc besoin d'échanger *in vivo* et de recueillir remarques et questions. La séance fut fructueuse. Une autre sera sûrement nécessaire ainsi qu'une *news letter* entre collaborateurs.

Nous avons, je le crois, validé l'essentiel : dictionnaire encyclopédique, c'est-à-dire fondé sur un choix motivé d'articles ; œcuménique, ce qui est le propre de l'ATEM et n'existe pas encore sur le marché de l'édition religieuse francophone ; chrétien, car rédigé depuis notre tradition pour un lectorat croyant ou non, plutôt de 1^{ère} année de théologie ou de philosophie, à titre de référence, mais sans exclusive.

Nous aimerions pouvoir publier ce dictionnaire fin 2010. C'est un défi. Nous verrons. Son espérance de vie ? Disons, 15 ans, environ, quitte à ce qu'il perdure comme ouvrage de référence de notre temps.

Un grand merci déjà à ceux qui ont accepté de voguer avec nous, mais aussi à ceux qui, de loin, embarqués sur d'autres navires, nous adressent des saluts encourageants !

Laurent LEMOINE

Prochain colloque de l'ATEM à Tours

Après Lille, le colloque annuel de l'ATEM se déroulera en septembre 2009 à Tours. Ce sera l'occasion de fêter les 40 ans de l'ATEM. Le thème retenu est celui de la loi naturelle.

Le programme est en cours de finalisation. Les grands moments en seront les suivants

Mercredi 2 soir : Actualités théologiques. Hommage à René Simon à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'ATEM et de la parution du recueil d'articles de René Simon dans la collection Recherches Morales au Cerf

Jedi 3 : La loi naturelle : *status quaestionis* et perspectives pour l'éthique fondamentale

Vendredi 4 : La loi naturelle : implications sectorielles contemporaines et mise à distance critique

Matin : nature/loi naturelle/grâce : quelles articulations ?

Après-midi : Les défis liés aux questions de début et fin de vie

Samedi 5 : Reprise théologique et conclusions